
L'école nationale professionnelle de jeunes filles de Vizille.

Numéro d'inventaire : 1979.32873

Type de document : photographie

Éditeur : Beaugers (Lucien (22 rue de Petrograd Paris 8e)

Date de création : 1935 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Studio Lucien Beaugers

Description : Couverture noire aspect velours, pages reliées par 5 anneaux métalliques.

Mesures : hauteur : 215 mm ; largeur : 280 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement technique

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Vizille

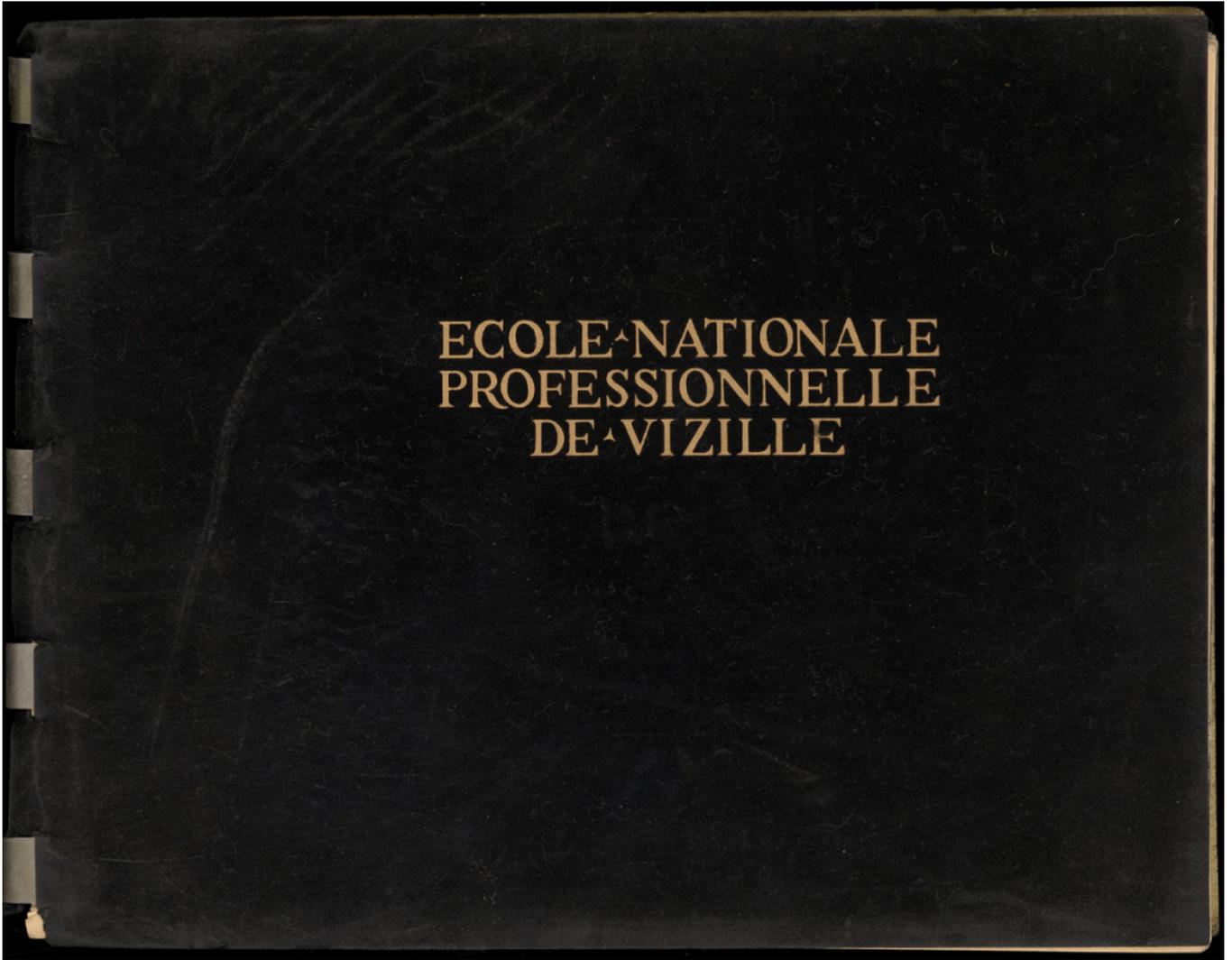
Nom du département : Isère

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 42

Mention d'illustration

ill.



L'ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE de JEUNES FILLES de VIZILLE

A mesure que les progrès de la science et de ses applications industrielles ont transformé les conditions d'existence dans la société moderne, il est apparu à tous les yeux que la culture générale, suffisante autrefois dans la lutte pour la vie, demeurait sans doute nécessaire, mais qu'elle devait être complétée par une solide formation technique. Le développement de l'enseignement professionnel, sous l'impulsion d'hommes comme M. E. Labbé, ancien directeur général de l'enseignement technique, et son collaborateur et successeur, M. Luc, a été, dans le domaine de l'éducation nationale, le fait le plus caractéristique de l'après-guerre. Cependant, l'enseignement technique des jeunes filles ne suivait que de loin les progrès de l'enseignement professionnel masculin, et la jeune fille désireuse de gagner sa vie était obligée, soit de préparer des carrières administratives extrêmement encombrées, comme l'enseignement public ou les P.T.T., soit de suivre les cours d'établissements privés, dont, trop souvent, les dirigeants s'occupaient davantage de la publicité destinée à recruter des élèves, que des méthodes d'enseignement capables d'assurer leur avenir.

En 1929, cependant, la première Ecole Nationale Professionnelle de jeunes filles ouvrait ses portes à Bourges; la même année, M. J. Paganon, député de l'Isère, membre du Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique, Rapporteur du Budget des Affaires Étrangères à la Commission des Finances, faisait voter, en accord avec M. Pomaret, Sous-Secrétaire d'État de l'Enseignement Technique et M. Labbé, son éminent directeur général, la loi prévoyant la création en France d'une seconde école, celle de Vizille, qui a ouvert ses portes à la rentrée d'octobre 1934 et qui a déjà un effectif de cent internes et de vingt externes de première année seulement.

On avait d'abord songé, pour édifier la nouvelle école, à utiliser une partie des vastes prairies qui forment le jardin anglais du Château de Vizille; mais, devant l'impossibilité d'aliéner ce domaine national, plein de souvenirs historiques, la Ville de Vizille a mis à la disposition du Ministère de